

## Discours

### Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de l'ouverture de la 13<sup>ème</sup> édition de la Biennale d'art contemporain de Lyon, mercredi 9 septembre 2015



Monsieur le Président de Région, cher Jean Jack Queyranne,  
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon, cher Gérard Collomb,  
Madame la Directrice des Biennales de Lyon, chère Sylvie Burgat,  
Monsieur le Directeur artistique, cher Thierry Raspail,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

« Nous vivons dans un monde fracturé. J'ai toujours considéré qu'en tant qu'artiste, mon rôle était d'essayer d'en faire l'unité. » Ces mots sont d'Anish Kapoor.

Qu'il séduise ou qu'il choque, qu'il conforte ou qu'il interpelle, l'art est toujours un dialogue. Un dialogue entre l'artiste et le monde, entre les œuvres et ceux qui les contemplent, entre le passé – les passés – et le temps présent.

A Versailles, Anish Kapoor dialogue avec André le Nôtre et Jules Hardouin-Mansart, avec le parc et le château. A Evreux, Anish Kapoor dialogue avec Le Corbusier et le couvent de la Tourette.

C'est de ce dialogue qu'émerge l'unité du monde, autrement dit un chemin de sens, comme une figure émerge peu à peu lorsque l'on trace une ligne entre différents points. Cette unité forme un récit, toujours fragile, jamais définitif. Elle est ouverte, précaire, et c'est sans doute ce qui la rend sincère, authentique, autrement dit humaine.

L'art est un dialogue, la culture une conversation, mais il arrive que certains le refusent. Ils le refusent en saccageant, en vandalisant, en barbouillant une œuvre de paroles ignominieuses.

Ils le refusent en prétextant que l'œuvre elle-même met à mal l'unité et la beauté du lieu, car c'est ainsi qu'ils justifient leur saccage.

C'est qu'ils n'ont rien compris. Leur unité à eux, elle est totalitaire. Leur vision du monde, monolithique et univoque. Leur lecture de la beauté, mythifiée, congelée. Leur culture n'est que fermeture.

Anish Kapoor, lui, l'a très bien compris. En demandant qu'on n'efface pas ces horreurs, il rétablit les conditions du dialogue. Il ouvre un nouvel espace d'interpellation, une nouvelle conversation, qui porte cette fois sur la liberté de création. Et ce faisant, il signifie tout simplement à ses saccageurs qu'ils ont *perdu*.

Et voilà qu'à nouveau, après Hayange, après Mc Carthy, le projet d'inscrire la liberté de création dans le marbre de la loi prend tout son sens.

#### Contact presse

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 80 11  
service-presse@culture.gouv.fr

## SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la  
Communication

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>

On ne défendra jamais assez la liberté de création. On ne défendra jamais assez les artistes. Car on ne défendra jamais assez le dialogue, l'ouverture, la réflexion, dont ils sont les artisans et dont nous avons tant besoin aujourd'hui.

Précisément parce que notre monde est fracturé. Précisément parce qu'il a besoin d'unité.

Voilà ce que je dirai à la fin du mois, devant les Parlementaires, en présentant mon projet de loi.

Il n'existe pas de meilleur moment, ni de meilleur endroit que l'ouverture de la Biennale d'Art contemporain de Lyon, pour réaffirmer ce principe. Car qu'est-ce que « la vie moderne », le thème de cette nouvelle édition, sinon d'abord un dialogue ? Ralph Rugoff n'écrit-il pas que ce titre évoque pour lui non pas tant ce qui est moderne aujourd'hui qu'une question « sur la nature de notre époque, et des différents dialogues qu'elle entretient avec le passé » ?

Et qu'est-ce qu'une Biennale sinon un dialogue ? Entre des œuvres exposées qui se répondent, entre des artistes d'horizons et d'aires culturelles différents qui se confrontent et se nourrissent les uns les autres, sur le terrain de jeu de l'art ? Entre des artistes et des habitants, grâce à la plateforme Veduta, initiée par Abdelkader Damani – dont je veux saluer la nomination à la direction du FRAC Centre Pays de Loire ?

Accueillir ici des œuvres de Simon Denny, Ed Rusha, Magdi Mostafa, Andra Ursuta, Nina Canell, parmi une soixantaine d'artistes, venus de 25 pays différents, est pour nous tous une fierté. C'est aussi la preuve de la reconnaissance dont jouit la Biennale de Lyon. Elle est la grande biennale française d'art contemporain. Je ne peux que me réjouir de son succès : le rayonnement et l'attractivité de la culture française sont l'une des priorités que j'ai fixées à mon Ministère. Merci à tous ceux qui y travaillent. Merci à la Ville et à la Métropole de Lyon, à la Région Rhône-Alpes. Merci tout particulièrement aux partenaires privés sans lesquels cet événement n'aurait pas cette nécessaire ampleur.

Cette biennale fait notre fierté, non seulement parce que nous sommes une terre d'accueil pour les artistes du monde entier, mais parce que nous montrons au monde que de grands artistes sont formés en France.

Je pense, parmi tant d'autres, à Céleste Boursier-Mougenot, qui représente la France à la Biennale de Venise, et qui, après le Palais de Tokyo, présente une nouvelle pièce ici à la Sucrière ; à Camille Henrot, Lyon d'Argent en 2013, à Cyprien Gaillard ou à Julien Prévieux, tous deux récipiendaires du prix Marcel Duchamp, qui sont aussi présents. Pardon de ne pas tous vous citer.

C'est auprès des artistes, et d'abord auprès d'eux, que j'ai souhaité engager le Ministère de la Culture et de la Communication. Qu'ils débutent leur formation, voient leur travail reconnu ou fassent l'objet d'une notoriété internationale, les artistes sont au cœur de ma politique.

C'est aussi le sens qu'il faut donner à la nomination de Jean-Marc Bustamante à la tête de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris.

C'est l'intérêt que je porte plus largement à leur accès à la formation, avec la reconnaissance des classes préparatoires publiques aux concours des écoles d'art, et donc la possibilité pour les étudiants qui les fréquentent de recevoir des bourses.

C'est l'attention que je porte à leur début de carrière, manifeste à l'occasion des Assises de la Jeune Création que j'ai organisées au printemps. Ses participants m'ont formulé des propositions dont plusieurs sont déjà en cours de mise en œuvre, comme le renforcement des résidences. C'est un outil essentiel pour donner de bonnes conditions de travail aux artistes, et tout autant, un outil de politique publique pour une présence artistique dans les territoires.

C'est la préoccupation que je manifeste, enfin, pour leur protection sociale. Le gouvernement est attaché au régime de protection sociale des artistes-auteurs. Une concertation a été engagée avec l'ensemble des organisations professionnelles parties prenantes pour le moderniser, là où il doit l'être, dans le respect de son identité.

Avec la Biennale, Lyon est aujourd'hui l'une des capitales de l'art contemporain et Rhône-Alpes l'une de ses terres de prédilection. Gérard Collomb et Jean-Jack Queyranne ont développé une politique ambitieuse aux côtés de l'Etat, qui excède les espaces et le temps de l'événement. Je veux les en remercier. Le Musée d'Art Contemporain de Lyon, le Magasin à Grenoble, l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne, pour ne citer qu'eux, sont des lieux de très grande qualité.

Les artistes ne sont jamais aussi bien soutenus et reconnus dans leur travail que lorsque l'Etat et les collectivités travaillent ensemble et nouent des partenariats fructueux. Les FRAC ont prouvé leur importance. Nous renforcerons d'ailleurs prochainement par la loi leurs missions, et nous sécuriserons juridiquement leurs collections.

Nous devons travailler aujourd'hui à donner une nouvelle forme aux partenariats avec les collectivités, et à leur donner un nouvel élan. Je souhaite ainsi que, par la concertation, nous aboutissions à des schémas d'orientation pour les arts visuels qui permettront, dans les territoires d'améliorer les conditions de vie et de travail des artistes tout comme la diffusion de leurs œuvres.

Prendre soin des artistes, leur donner les moyens de travailler librement : c'est la responsabilité de mon ministère. Quelle est celle des artistes, exposés ici, et ailleurs – mais plus singulièrement ici ?

Ralph Rugoff nous dit que « ces artistes ne veulent pas simplement nous montrer ce qui est nouveau ; ils veulent nous montrer ce qui nous semble familier sous un autre angle, pour nous permettre d'en tirer de nouvelles significations possibles. »

Déplacer notre regard, tisser à nouveau le fil du sens, donner à l'interprétation toute la place qui lui revient : voilà un geste résolument moderne. C'est aussi un geste résolument modeste. Un geste d'ouverture, un geste d'unité, un geste qui nous rend, spectateurs, toujours plus libre.

Je vous remercie.